

Détail des interventions du Beausset Rassemblé sur les budgets primitifs de la Commune et de la Régie des eaux.

Budget primitif 2017 de la Commune.

Vous comparez les budgets primitifs 2016 et 2017 et vous pouvez vous targuer de présenter de substantielles économies. Malheureusement la réalité est bien différente. Je préfère regarder si vous avez réellement fait des efforts sur ce nouveau budget, pour diminuer vos dépenses.

Je pars donc du compte administratif provisoire qui reflète ce que vous avez réellement dépensé en 2016, chiffres qui reflètent l'année catastrophique qui vient de s'écouler. En effet, vous affichez un résultat négatif en fonctionnement (-87k€) et en investissement (-156k€), malgré un emprunt de 600k€. Cela signifie qu'avant de rembourser le premier euro de la dette et de réaliser le moindre investissement en 2017, vous êtes obligés de puiser dans les réserves.

Voyons si vous avez fait des efforts pour rétablir les comptes, car on ne peut pas tourner indéfiniment avec des résultats négatifs.

Les charges courantes ne diminuent pas de 164k€ mais augmentent de 188k€.

Les charges de personnel brutes ne diminuent pas de 58k€ mais augmentent de 160k€.

Je vous accorde que les charges de gestion courante diminuent, mais non pas de 45k€ mais seulement de 33k€.

Vous vous accordez des dépenses imprévues qui augmentent de 16 à 59k€. Est-ce que cela signifie que vous n'êtes même pas sûrs de contenir les augmentations de dépenses envisagées ?

Au total, vos dépenses réelles de fonctionnement n'ont pas diminué de 296k€, mais au contraire augmenté de 312k€.

En ce qui concerne l'investissement vous envisagez un nouvel emprunt d'un montant maximum de 580k€, ce qui portera le montant total des emprunts que vous aurez engagés en 4 ans à plus de 2 millions d'€ !

Sachant qu'il vous restera à établir durant votre mandature encore deux budgets, je crains le pire pour nos finances.

Budget primitif de la Régie des eaux.

Le résultat de l'exercice 2016 est de 24 557€. Sensiblement le même que l'année précédente, il est bien trop faible. En 2017 il pourra, si vous parvenez à le maintenir (ce qui paraît improbable) à peine couvrir l'annuité 2017 (23 604€).

Quant à l'annuité 2018, vous serez incapable de rembourser l'annuité de la dette prévue (34 492€) avec le résultat de l'exercice. En clair, cela veut dire qu'avant d'investir le premier euro, vous serez obligé de puiser dans les réserves !

En 2018, la dette de la Régie des eaux s'élèvera à plus de 600 000€ et la dette pèsera alors plus de 46 000€ par an.

Donc il est urgent d'envisager des économies. J'ai donc contrôlé si vous aviez réduit les principaux chapitres par rapport à ce qui a été effectivement dépensé en 2016.

Charges courantes : vous augmentez de 800k€ à 847k€ (+5,9%), alors que vous annoncez une baisse de 4,07%.

Charges de personnel : vous diminuez cette ligne de 0,5% alors que vous annoncez 4,69%.

Comme chacun peut le constater, nous entrons dans un cycle incontrôlable